



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inclusion des personnes handicapées

Question au Gouvernement n° 4492

Texte de la question

INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à M. Robert Therry.

M. Robert Therry. Un prix littéraire vient de couronner un livre magnifique intitulé *S'adapter* qui a pour sujet le handicap. Son auteur, Clara Dupont-Monod, a voulu dédier son prix « à tous les êtres différents, qui sont quand même 12 millions en France, à leurs fratries et à tous ceux qui s'en occupent ». Elle ajoute : « quand un jury dit : on va s'adapter à un inadapté, eh bien on se dit que c'est presque gagné ».

Si « c'est presque gagné » côté livre, côté vraie vie, ce n'est pas encore gagné ! Que de retard pris, notamment en ce qui concerne la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) qui est demandée par toutes les associations et que vous vous obstinez à refuser.

Le manque d'accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) est toujours criant, particulièrement pour les enfants différents qui vivent en milieu rural et qui doivent en permanence s'adapter plutôt qu'on ne s'adapte à eux.

Un exemple parmi tant d'autres, celui d'Hélène, âgée de quinze ans, atteinte de trisomie 21 et présente dans notre hémicycle avec ses parents. Pourquoi, se demandent-ils, n'est-ce pas l'école qui s'adapte à elle ? Pourquoi les programmes ne s'adaptent-ils pas à son rythme ? Pourquoi leur dit-on « elle n'a pas le niveau » plutôt que « nous allons tout faire pour nous mettre à son niveau » ? Hélène a l'âge de faire des stages. Ceux-ci ne sont pas faciles à trouver, surtout à la campagne. Quand les petites et moyennes entreprises (PME) ou les très petites entreprises (TPE) s'ouvrent, les personnes handicapées accueillies s'y retrouvent souvent très seules, sans encadrement adapté.

Pour pallier ces défaillances, les parents d'Hélène ont fait venir à leurs frais sa psychologue et son ergothérapeute dans l'entreprise où elle a été stagiaire. Est-ce normal ?

Vous avez sans doute entendu parler du documentaire projeté à l'Assemblée nationale en octobre, *Hymne à l'inclusion*, qui évoque l'intégration de quatre adultes autistes dans le monde professionnel et permet de découvrir comment quatre entreprises ont progressivement façonné leur modèle inclusif et en ont tiré de multiples bienfaits. Comment le Gouvernement peut-il accompagner et développer de telles initiatives ? L'initiative DuoDay est certes un premier pas, mais c'est insuffisant.

Quelles mesures comptez-vous prendre pour que cette fameuse inclusion ne reste pas un vain mot, pour aider concrètement l'école, comme l'entreprise, à s'adapter ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État chargée des personnes handicapées*. Permettez-moi à mon tour de saluer le livre de Clara Dupont-Monod, *S'adapter*, récit qui met en lumière ce que vit une fratrie avec l'arrivée d'un enfant handicapé dans une famille.

Cela étant, je voudrais rapidement vous informer de ce que nous faisons. En matière d'emploi, d'abord, nous proposons, dans le cadre du plan de relance, une aide à l'embauche de 4 000 euros, qui s'est traduite par 22 000 contrats signés dont 70 % en CDI.

La même dynamique d'incitation vaut pour l'apprentissage et les centres de formation d'apprentis (CFA), et je m'adresse ici tout particulièrement à la jeune femme qui nous écoute depuis les tribunes. Avec un référent handicap dans chaque CFA, le nombre de contrats signés par des apprentis en situation de handicap a bondi de 170 %.

L'apprentissage est un vrai levier d'acculturation à la différence et ce, quel que soit l'âge de la personne handicapée ; n'oublions pas qu'il peut être un outil de reconversion professionnelle, quand 80 % des handicaps découlent d'accidents de la vie.

Nous devons aussi travailler sur la scolarisation avec le ministre de l'éducation nationale : c'est tout l'enjeu de l'école inclusive. Il est clair qu'il faut aller plus vite dans la collaboration médico-sociale et ouvrir largement les portes des écoles aux professionnels, dont les domaines d'expertise sont complémentaires. Nous sommes engagés dans cette voie avec, le 22 novembre prochain, la tenue du comité de pilotage de l'école inclusive, qui sera l'occasion d'aborder les pistes d'accélération : les équipes mobiles d'appui à la scolarisation, ainsi que toutes les adaptations nécessaires et suffisantes. À cet égard, il faut citer Cap école inclusive, cette grande plate-forme qui propose des ressources d'adaptation.

Oui, il faut installer partout les plans inclinés du savoir, dans l'école, dans la formation, dans l'insertion professionnelle. Mais, vous le voyez, nous ne sommes pas inactifs, et je vous remercie d'avoir évoqué le DuoDay, pour lequel nous avons aujourd'hui 23 000 offres d'employeurs.

C'est ensemble que nous devons agir. Il y va du changement de regard sur le handicap et de la capacité de ceux qui en sont atteints d'aller vers l'emploi, d'oser l'emploi ; car je pense que nul n'est inemployable quand il est bien accompagné. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Patrick Mignola applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Robert Therry](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4492

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2021](#)